

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

À la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le 4 décembre 2006 et à laquelle étaient présents monsieur Yvon Brière, maire qui préside et les conseillères et conseillers suivants :

Olga Bazusky	
Christine Gilbert	Denis Duhaime
Linda Lalonde Bertrand	Normand Aubin

Était également présent, monsieur André Charron, directeur général et secrétaire-trésorier.

Était absente madame la conseillère Louise Melançon pour raison justifiée.

464-12-06 **APPUI POUR LA PROTECTION DU MASSIF DES FALAISES DE PRÉVOST, PIEDMONT, SAINT-HIPPOLYTE**

CONSIDÉRANT QUE le Comité régional pour la protection des falaises (C.R.P.F) œuvre depuis quelques années à protéger le massif des falaises de Prévost, Piedmont et de Saint-Hippolyte ainsi que des forêts environnantes ;

CONSIDÉRANT QUE la zone à protégée est menacée à plus de 70 % par un important développement immobilier ;

CONSIDÉRANT QUE la Société de la faune et des parcs du Québec a déclaré d'intérêt national à cause de particularités géologiques qui créent un habitat exceptionnel pour les oiseaux de proie ;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux doivent s'engager pour le présent et le futur à préserver des zones et des secteurs qui sont favorables pour le développement de la faune et de ses habitats ;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Gilbert
ET RÉSOLU**

QUE le conseil municipal appuie le Comité régional pour la protection des falaises dans ses démarches pour la création d'un parc de conservation des falaises pour les municipalités de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte.

(Adopté à l'unanimité)

**Véritable extrait du livre des délibérations
Certifié conforme ce 5 février 2007**

**André Charron g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier**

/fc